VILLE DE GAP
HAUTES-ALPES

N° D2026_09_463B

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le maire par le Conseil Municipal du 13.04.2026 visée en Préfecture le 16.04.2026 ;
- Vu le Règlement d'Exploitation des parkings municipaux ;
- Vu la décision D2026_06_311 fixant les tarifs des parkings fermés de la Ville de Gap ;
- Considérant la nécessité de modifier la décision qui fixe les tarifs des parkings municipaux fermés afin d'intégrer le nouveau parking de l'esplanade du Tempo ;

DÉCIDE

Article 1 : Abrogation

La décision D2026_06_311 du 22 juin 2026 est abrogée.

Article 2 : Tarifs

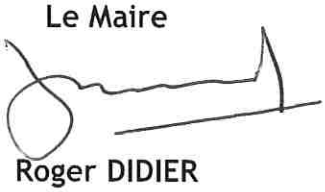
Les tarifs des parkings fermés de la Ville de Gap, intégrant le tarif à 15€ par nuit dans le nouveau parking de l'esplanade du Tempo, sont annexés à la présente sous forme de grilles tarifaires. Ils seront affichés dans l'ensemble des parkings.

Article 3 : Exécution

Le Directeur général des services et la Directrice générale déléguée à la mobilité et au numérique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 10 SEPTEMBRE 2026

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 24 septembre 2026
Publié ou notifié le : 24 septembre 2026

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca 13002 MARSEILLE) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Abonnements des Parkings

TARIFS AU 1ER OCTOBRE 2026	
Intitulé du tarif	Montant
ABONNEMENTS CLASSIQUES - PARKINGS DESMICHELS	
Abonnement "Classique" 24H/24 7/7 ANNUEL	599,00 €uros TTC
Abonnement "Classique" 24H/24 7/7 MENSUEL	60,80 €uros TTC
ABONNEMENTS CLASSIQUES - PARKINGS DE BONNE, MURET, PROVIDENCE 1 ET VERDUN SOUS-SOL	
Abonnement "Classique" 24H/24 7/7 ANNUEL	399,00 €uros TTC
Abonnement "Classique" 24H/24 7/7 MENSUEL	40,50 €uros TTC
ABONNEMENTS LUNDI AU SAMEDI - PARKINGS DE BONNE, VERDUN ET PROVIDENCE 1	
Abonnement ANNUEL 07H00-20H30 du lundi au samedi Au delà de la plage horaire l'abonné devra s'acquitter du montant équivalent au tarif horaire	126,00 €uros TTC
ABONNEMENT SPÉCIFIQUE - PARKING PROVIDENCE 1	
Abonnement ANNUEL 06H30-20H30 du lundi au samedi Au delà de la plage horaire l'abonné devra s'acquitter du montant équivalent au tarif horaire Délivré uniquement aux agents du CHICAS sur justificatif de leur employeur	126,00 €uros TTC
ABONNEMENTS SPÉCIFIQUES - PARKING DE BONNE	
Abonnement "Étudiant" MENSUEL 24H/24 7J/7	20,50 €uros TTC
Forfait voyageur par tranche de 24H pour les voyageurs titulaires d'un billet SNCF ou LER	5,50 €uros TTC
CARTE	
Remplacement carte perdue ou détériorée	11,50 €uros TTC

Les usagers du garage central situé 25/27 rue Carnot, ne pouvant y accéder pendant le marché le samedi matin, pourront stationner (avec une carte d'abonnement) gratuitement leur véhicule dans le parking Desmichels à partir du vendredi 17h jusqu'au samedi 14H00. En dehors de la plage horaire, les intéressés devront s'acquitter du montant équivalent au tarif horaire.

Les commerçants non sédentaires bénéficiant d'un abonnement (gratuit) sur les marchés hebdomadaires de la commune devront obligatoirement stationner leurs véhicules sur le parking de Bonne. La gratuité leur est accordée pour la tranche horaire 04H00 à 13H00 le mercredi et le samedi matin. En dehors de ces plages horaires, les intéressés devront s'acquitter du montant équivalent au tarif horaire. Pour les commerçants sédentaires il leur sera fourni gratuitement un "ticket une sortie" pour la journée du marché valable jusqu'à 13H15.

Parking de l'esplanade du Tempo
Forfait nuit

TARIFS AU 1ER OCTOBRE 2026	
Intitulé du tarif	**Montant**
FORFAIT NUIT ENTRE MINUIT ET 7 HEURE DU MATIN. TOUTE PÉRIODE ENTAMÉE EST DUE.	15,00 €UROS TTC
TICKET PERDU	30,00 €UROS TTC
Parking de l'esplanade du Tempo gratuit de 7h à 24h	

Parkings d'hyper centre - Central et Desmichels
Tickets Horaires et Cartes à Décompte

TARIFS AU 1ER OCTOBRE 2026	
Intitulé du tarif	**Montant**
DE ZÉRO À 30 MINUTES	**GRATUIT**
DE 30 MINUTES À 45 MINUTES	0,80 €UROS TTC
DE 45 MINUTES À 1 HEURE	1,30 €UROS TTC
DE 1 HEURE À 1H15	2,30 €UROS TTC
DE 1H15 MINUTES À 1H30 MINUTES	3,00 €UROS TTC
DE 1H30 MINUTES À 1H45 MINUTES	3,50 €UROS TTC
DE 1H45 MINUTES À 2 HEURES	3,70 €UROS TTC
DE 2 HEURES À 2 HEURES 15 MINUTES	4,00 €UROS TTC
DE 2 HEURES 15 MINUTES À 2 HEURES 30 MINUTES	4,20 €UROS TTC
DE 2 HEURES 30 MINUTES À 2 HEURES 45 MINUTES	4,50 €UROS TTC
DE 2 HEURES 45 MINUTES À 3 HEURES	4,60 €UROS TTC
DE 3 HEURES À 3 HEURES 15 MINUTES	4,90 €UROS TTC
DE 3 HEURES 15 MINUTES À 3 HEURES 30 MINUTES	5,10 €UROS TTC
DE 3 HEURES 30 MINUTES À 3 HEURES 45 MINUTES	5,40 €UROS TTC
DE 3 HEURES 45 MINUTES À 4 HEURES	5,70 €UROS TTC
DE 4 HEURES À 4 HEURES 15 MINUTES	5,90 €UROS TTC
DE 4 HEURES 15 MINUTES À 4 HEURES 30 MINUTES	6,20 €UROS TTC
DE 4 HEURES 30 MINUTES À 4 HEURES 45 MINUTES	6,40 €UROS TTC
DE 4 HEURES 45 MINUTES À 5 HEURES	6,70 €UROS TTC
DE 5 HEURES À 5 HEURES 15 MINUTES	7,00 €UROS TTC
DE 5 HEURES 15 MINUTES À 5 HEURES 30 MINUTES	7,30 €UROS TTC
DE 5 HEURES 30 MINUTES À 5 HEURES 45 MINUTES	7,60 €UROS TTC
DE 5 HEURES 45 MINUTES À 6 HEURES	7,80 €UROS TTC
DE 6 HEURES À 6 HEURES 15 MINUTES	8,10 €UROS TTC

DE 6 HEURES 15 MINUTES À 6 HEURES 30 MINUTES	8,40 €UROS TTC
DE 6 HEURES 30 MINUTES À 6 HEURES 45 MINUTES	8,60 €UROS TTC
DE 6 HEURES 45 MINUTES À 7 HEURES	8,90 €UROS TTC
DE 7 HEURES À 7 HEURES 15 MINUTES	9,10 €UROS TTC
DE 7 HEURES 15 MINUTES À 7 HEURES 30 MINUTES	9,40 €UROS TTC
DE 7 HEURES 30 MINUTES À 7 HEURES 45 MINUTES	9,70 €UROS TTC
DE 7 HEURES 45 MINUTES À 8 HEURES	9,90 €UROS TTC
DE 8 HEURES À 8 HEURES 15 MINUTES	10,30 €UROS TTC
DE 8 HEURES 15 MINUTES À 8 HEURES 30 MINUTES	10,50 €UROS TTC
DE 8 HEURES 30 MINUTES À 8 HEURES 45 MINUTES	10,80 €UROS TTC
DE 8 HEURES 45 MINUTES À 9 HEURES	11,10 €UROS TTC
DE 9 HEURES À 9 HEURES 15 MINUTES	11,30 €UROS TTC
DE 9 HEURES 15 MINUTES À 9 HEURES 30 MINUTES	11,60 €UROS TTC
DE 9 HEURES 30 MINUTES À 9 HEURES 45 MINUTES	11,70 €UROS TTC
DE 9 HEURES 45 MINUTES À 10 HEURES	11,80 €UROS TTC
Au-delà de 10 heures, le quart d'heure supplémentaire	0,10 €UROS TTC
Parkings payants 24h/24 sauf gratuités spécifiques (Cf points ci-après)	
Parkings gratuits de 12h00 à 14h00	
Parking Central gratuit dimanches et jours fériés	
Parking Central gratuit la nuit de 20h00 à 7h00	
La demi-heure de gratuité n'est pas cumulable avec les périodes de gratuité	
Cartes à Décompte acceptées	
Remplacement d'une carte à décompte perdue ou détériorée	11,50 €uros TTC
TICKET PERDU	12,50 €uros TTC

Parkings de proximité - Bonne, Muret, Providence 1 et Verdun
Tickets Horaires et Cartes à Décompte

TARIFS AU 1ER OCTOBRE 2026	
Intitulé du tarif	**Montant**
DE ZÉRO À 30 MINUTES	**GRATUIT**
DE 30 MINUTES À 45 MINUTES	**GRATUIT**
DE 45 MINUTES À 1 HEURE	**GRATUIT**
DE 1 HEURE À 1H15	1,80 €UROS TTC
DE 1H15 MINUTES À 1H30 MINUTES	2,30 €UROS TTC
DE 1H30 MINUTES À 1H45 MINUTES	2,60 €UROS TTC
DE 1H45 MINUTES À 2 HEURES	2,80 €UROS TTC
DE 2 HEURES À 2 HEURES 15 MINUTES	3,00 €UROS TTC
DE 2 HEURES 15 MINUTES À 2 HEURES 30 MINUTES	3,20 €UROS TTC
DE 2 HEURES 30 MINUTES À 2 HEURES 45 MINUTES	3,40 €UROS TTC
DE 2 HEURES 45 MINUTES À 3 HEURES	3,60 €UROS TTC
DE 3 HEURES À 3 HEURES 15 MINUTES	3,80 €UROS TTC
DE 3 HEURES 15 MINUTES À 3 HEURES 30 MINUTES	4,00 €UROS TTC
DE 3 HEURES 30 MINUTES À 3 HEURES 45 MINUTES	4,20 €UROS TTC
DE 3 HEURES 45 MINUTES À 4 HEURES	4,40 €UROS TTC
DE 4 HEURES À 4 HEURES 15 MINUTES	4,60 €UROS TTC
DE 4 HEURES 15 MINUTES À 4 HEURES 30 MINUTES	4,80 €UROS TTC
DE 4 HEURES 30 MINUTES À 4 HEURES 45 MINUTES	5,00 €UROS TTC
DE 4 HEURES 45 MINUTES À 5 HEURES	5,20 €UROS TTC
DE 5 HEURES À 5 HEURES 15 MINUTES	5,40 €UROS TTC
DE 5 HEURES 15 MINUTES À 5 HEURES 30 MINUTES	5,60 €UROS TTC
DE 5 HEURES 30 MINUTES À 5 HEURES 45 MINUTES	5,80 €UROS TTC
DE 5 HEURES 45 MINUTES À 6 HEURES	6,00 €UROS TTC
DE 6 HEURES À 6 HEURES 15 MINUTES	6,20 €UROS TTC

DE 6 HEURES 15 MINUTES À 6 HEURES 30 MINUTES	6,40 €UROS TTC
DE 6 HEURES 30 MINUTES À 6 HEURES 45 MINUTES	6,60 €UROS TTC
DE 6 HEURES 45 MINUTES À 7 HEURES	6,80 €UROS TTC
DE 7 HEURES À 7 HEURES 15 MINUTES	7,00 €UROS TTC
DE 7 HEURES 15 MINUTES À 7 HEURES 30 MINUTES	7,30 €UROS TTC
DE 7 HEURES 30 MINUTES À 7 HEURES 45 MINUTES	7,50 €UROS TTC
DE 7 HEURES 45 MINUTES À 8 HEURES	7,70 €UROS TTC
DE 8 HEURES À 8 HEURES 15 MINUTES	7,90 €UROS TTC
DE 8 HEURES 15 MINUTES À 8 HEURES 30 MINUTES	8,10 €UROS TTC
DE 8 HEURES 30 MINUTES À 8 HEURES 45 MINUTES	8,30 €UROS TTC
DE 8 HEURES 45 MINUTES À 9 HEURES	8,50 €UROS TTC
DE 9 HEURES À 9 HEURES 15 MINUTES	8,70 €UROS TTC
DE 9 HEURES 15 MINUTES À 9 HEURES 30 MINUTES	8,90 €UROS TTC
DE 9 HEURES 30 MINUTES À 9 HEURES 45 MINUTES	9,00 €UROS TTC
DE 9 HEURES 45 MINUTES À 10 HEURES	9,10 €UROS TTC
Au-delà de 10 heures, le quart d'heure supplémentaire	0,10 €UROS TTC
Parkings payants 24h/24 sauf gratuités spécifiques (Cf points ci-après)	
Parkings gratuits de 12h00 à 14h00	
Parkings de Bonne (RdC) et Verdun Surface gratuits les dimanches et jours fériés	
Parking de Verdun Surface gratuit la nuit de 18h30 à 7h00	
L'heure de gratuité n'est pas cumulable avec les périodes de gratuité	
Cartes à Décompte acceptées	
Remplacement d'une carte à décompte perdue ou détériorée	11,50 €uros TTC
TICKET PERDU	12,50 €uros TTC

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2026_09_463B**
Objet :	**Tarifs des parkings ferm?s de la Ville de Gap au 1er octobre 2026**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-10 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	005-210500617-20260910-D2026_09_463B-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier :		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	72.6 Ko
Nom original : D_19739.pdf		
Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260910-D2026_09_463B-AI-1-1_1.pdf		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	136.5 Ko
Nom original : Annexe - grilles tarifaires au 01 10 26.pdf		
Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260910-D2026_09_463B-AI-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 septembre 2026 à 17h31min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 septembre 2026 à 08h35min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 septembre 2026 à 08h35min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 septembre 2026 à 08h35min31s	Reçu par le MI le 2026-09-24